Journaliste : JULIA PASCUAL

Le lien entre terrorisme et immigration à l'épreuve des faits

Les politiques sont prolixes sur le rapport entre attentats et contrôle des frontières. La corrélation est pourtant ténue, selon les chercheurs

Terrorisme et immigration. Depuis plusieurs jours, les deux mots se mêlent dans les discours politiques. Mardi 10 novembre, un mini-sommet européen virtuel s’est tenu pour muscler la réponse au terrorisme, après les récents attentats en France et en Autriche. Il a notamment été question de renforcer les contrôles aux frontières. «Il est urgent et crucial de savoir qui entre et qui sort», a défendu la chancelière allemande, Angela Merkel. «Nous avons des milliers de combattants terroristes étrangers qui ont soit survécu aux com bats en Syrie, en Irak (...) et sont revenus, soit qui n’ont pas pu partir parce qu’ils ont été arrêtés. (...) Ce sont des bombes à retardement», a averti le chancelier autrichien, Sebastian Kurz. Emmanuel Macron a, quant à lui, dénoncé « le dévoiement du droit d’asile ». En France, les trois dernières attaques terroristes ont été le fait de ressortissants étrangers. C'est un Pakistanais de 25 ans, en France depuis trois ans, qui a blessé deux personnes à coups de hachoir, vendredi 25 septembre, devant les anciens locaux de Charlie Hebdo, à Paris ; c’est un Russe de 18 ans d’origine tchétchène, en France depuis son enfance, qui a assassiné le professeur du collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Samuel Paty, le 16 octobre ; c’est un Tunisien de 21 ans, sur le territoire depuis moins de qua rante-huit heures, qui a tué trois personnes à Nice, le 29 octobre. «Le problème de l’immigration et son contrôle doit être posé », a réagi sur RTL, le 30 octobre, le président du parti Les Républicains, Christian Jacob.

«Le lien entre terrorisme et immigration est évident», avait aussi affirmé, le 17 octobre, Thierry Mariani, député européen du Rassemblement national (RN). Au sein du gouvernement, le minis tre de l’intérieur, Gérald Darmanin, a multiplié ces dernières semaines les visites en Tunisie, au Maroc ou en Algérie, pour obtenir des autorités de ces pays qu’elles reprennent certains de leurs ressortissants en situation irrégulière et soupçonnés de radicalisation.

«Il ne faut en rien confondre la lutte contre l’immigration clandestine et le terrorisme, mais il nous faut regarder lucidement les liens qui existent entre ces deux phénomènes», a de nouveau dit Emmanuel Macron mardi.

«Terrorisme endogène» Ces propos suscitent un certain malaise, notamment au sein du secteur associatif, en contact direct avec les migrants. «On a une double crainte, explique Laurent Giovannoni, responsable du dé partement accueil et droits des étrangers au Secours catholique. C'est de voir des responsables politiques s’engouffrer dans cette brèche populiste des simplifications outrancières et des amalgames excluants, et faire des propositions qui tendent à fragiliser les droits fondamentaux comme l’asile ou le regroupement familial. On craint aussi que ce débat public délétère amène à renforcer les craintes surl'islam et le rejet des personnes d’origine étrangère. »

Qu’en est-il réellement du couple que formeraient immigration et terrorisme ? La parole politique est aussi prolixe que la matière scientifique est rare sur le sujet. C’est une question «embarrassante », note Jean-Baptiste Meyer, sociologue à l’Institut de recherche pour le développement et auteur d’un article sur «Le lien entre migration et terrorisme. Un tabou à déconstruire», paru en 2016 dans la revue Hommes 81 Migrations. «Dans la communauté des spécialistes des migra tions, dit-il, on hésite à évoquer directement ce sujet, de crainte que les personnes xénophobes ne surfent dessus.» Dans son article, M. Meyer a recensé le profil des auteurs d’attentats terroristes en France de janvier 2012 à août 2016. Et observe que l'écrasante majorité sont de nationalité française.

Un constat rappelé par Gérald Darmanin, à propos des attaques depuis 2015: «Sur les 30 derniers terroristes confondus pour des actes commis sur notre sol, 22 étaient français, 8 seulement étrangers», a-t-il répété auprès de plusieurs médias. Le Centre d’analyse du terrorisme (CAT) s’est aussi penché sur ces profils depuis 2012. Et tire la même conclusion. «Sur 2ç auteurs, il y a 62 % de Français et si on élargit aux tentatives d’attentats, on double le nombre d’auteurs et on est à 67 % de Français», avance Jean-Charles Brisard, le président du CAT, selon lequel « il n’y a pas de lien entre immigration et terrorisme. Nous sommes face à un terrorisme essentiellement endogène, conçu et exécuté dans le pays d’origine, a fortiori depuis l’affaiblissement de l’Etat islamique». «Je ne pense pas que la surenchère républicaine et sécuritaire avec des démonstrations auxfrontières permette de s’approcher d’une solution, appuie Christophe Bertossi, directeur du Centre migrations et citoyennetés de l'Institut français des relations internationales. Les politiques migratoires ne peuvent pas devenir une politique de sûreté nationale. Cela voudrait dire que la violence est importée dans la société française. Or, la problématique est davan tage que la société française produit cette violence. » D’autres données étayent ce constat. «En 2019, poursuit M. Brisard, 88 étrangers étaient détenus en France pour terrorisme en lien avec la mouvance islamiste, soit 18 % du total. Les binationaux sont, quant à eux, au nombre de 42, soit 8 %. » Si l’on s'intéresse au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), qui comprend plus de 20 000 personnes - toutes ne résidant pas en France -, M. Darmanin a récemment révélé que 4111 d'entre elles étaient étrangères, dont 851 en situation irrégulière sur le territoire, soit respectivement moins du quart et à peine 4 %.

 Autre donnée intéressante, soulignée par le CAT : «Entre 20 % et 25 % des personnes fichées au FSPRT ou parties en Syrie ou en Irak sont des Français convertis à l’islam. Et ils représentent plus de 40 % des personnes impliquées dans des atten tats, tentatives et projets d’atten tats depuis 2018. »

 « Malaise surdéterminant »

Une tendance qui augmente. C’est le cas, par exemple, de Michaël Chiolo, converti à l'islam en 2010 et qui a agressé au couteau deux surveillants de la prison de Condé-sur-Sarthe (Orne) en mars 2019. Ou, quelques mois plus tard, de Mickaël Harpon, qui a tué quatre de ses collègues à la Préfecture de police de Paris. Dans ses travaux, Jean-Baptiste Meyer avait toutefois noté qu’entre 2012 et 2016, «la plupart des auteurs d’attaques terroristes sont des ressortissants français d’origine étrangère». Le sociologue y décèle un « malaise social, culturel et générationnel » qui «surdéter mine la radicalisation». «Quand on regarde ces profils, on constate des dérives individuelles, existentielles. Ça ne veut pas dire, outre ces phénomènes pathologiques, qu’il n’y a pas de causes sociales profondes. »

Nombreux sont les chercheurs qui décryptent les ressorts du terrorisme. A l’image de Fethi Benslama, psychanalyste franco-tunisien et spécialiste du fait religieux, qui analyse les « tourments identitaires» de certains jeunes réceptifs aux discours radicaux de prédicateurs. Il regrette la « démago gie politique » qui se manifeste cesderniers jours. «Beaucoup d’hommes politiques ne lisent pas la recherche, alors que les sciences humaines ont sillonné ces sujets», insiste-t-il. Cette recherche se heurte, cependant, à une limite statistique. «Le terrorisme est un phénomène rare, rappelle Alex Nowrasteh, économiste et directeur des études migratoires du think tank libertarien américain CATO. En 2020, en France, sept personnes en sont mortes. Une personne a une chance sur 93 millions d’être tuée par le terrorisme chaque année. C’est pour ça qu’il est difficile de dire quoi que ce soit qui ait du sens statistiquement. » Dans une étude parue en 2019, intitulée « Do Immigrants Import Terrorism ? » (« les migrants importent-ils le terrorisme ? »), M. Nowrasteh se penche, avec trois autres économistes, sur les données de 174 pays entre 1995 et 2015. «Nous n’observons aucune association significative entre la part des migrants dans un pays et une activité terroriste», écrivent-ils. En revanche, «le principal corrélât de l’activité terroriste est toujours l’implication d’un pays dans un conflit armé». D’où leur conclusion : «Des restrictions à l’immigration inspirées par la peur du terrorisme sont mal orientées. »

JULIA PASCUAL